



DEPARTEMENT DU FINISTERE ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 30 septembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 24/09/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants: 26

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa, STEFANUTTI Isabelle, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, CLEMENT Isabelle, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues.

Pouvoirs:

ABGUILLERM Christian, pouvoirs à ANDASMAS Anissa

GUET François, pouvoirs à GRIJOL Christian MANNEVEAU Julie, pouvoirs à KERVAREC Ronan POULMARC'H Bertrand, pouvoirs à Dominique TILLIER GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe

CROM Florence, pouvoirs à TUPIN Hugues.

Secrétaire de séance : Ronan KERVAREC

Délibération N° DE 76-2021

Objet: Décision modificative n°2 - Budget principal-

Rapporteur: Philippe AUDURIER

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables et d'approuver la décision modificative telle que présentée ci-dessous pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		10 000,00
606332	Fourniture de voirie - Travaux en régle	10 000,00
65 - Autres charges de gestion courante		130 250,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	100 269,00
65738	Subvention autres organismes	29 981,00
	11.47.2.17.1	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	140 250,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
21 - Immobilisations corporelles		54 307,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 200.00
21752	Installations de voirie (mobilier urbain)	39 700,00
21752	Installations de voirie (Kerlaz)	3 407.00
23 - Immobilisations en cours		182 355,00
2313	Construction stade aquatique	300 000,00
2313	Construction salle multisport	15 000.00
23171	Travaux de voirie - Kerlaz	- 2 945,00
23173	Travaux de voirie - Douarnenez	- 129 700,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		94 750,00
21752	Travaux en regie - Douarnenez	90 000,00
21752	Travaux en regie - Kerlaz	4 750,00
TOTAL INVESTISSEMENT		331 412,00

TOTAL GENERAL

471 662,00

FONCTIONNEMENT - RECETTES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
013 - Atténuations de charges		15 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	15 000,00
73 - Impôts et taxes		10 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 000,00
74 - Dotations et participations		5 000,00
744	FCTVA	5 000,00
77 - Produits exceptionnels		15 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	15 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		94 750,00
722	Travaux en regie - Douarnenez	90 000,00
722	Travaux en regie - Kerlaz	4 750,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		140 250,00

INVESTISSEMENT - RECETTES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
10 - Dotations, fonds divers et réserves		38 800,00
10222	FCTVA	38 800,00
13 - Subventions d'investissement		3 680,00
13241	Subventions d'investissement - Kerlaz	3 680,00
16 - Emprunts et dettes assimilées		288 932,00
1641	Emprunts	288 932.00
	TOTAL INVESTISSEMENT	331 412,00

TOTAL GENERAL

Envoyé en préfecture le 06/10/2021 Reçu en préfecture le 06/10/2021

Affiché le

ID: 029-242900645-20210930-DE_76_2021-DE

Fonctionnement

L'opération d'aménagement des Sables blancs et des travaux de réfection lourds d'enrobé réalisés par le service voirie entrainent à la fois, une actualisation des fournitures de voirie pour 10 000 € (compte 606332) et une augmentation de l'enveloppe des travaux de voirie en régie pour un montant de 94 750 € (compte 722 et 21752). Dans le chapitre 65, le montant du remboursement du personnel CAF mis à disposition au multi accueil doit être augmenté de 29 981 € (compte 65738) et la participation du budget principal au déficit du budget développement économique doit être abondé à hauteur de 100 269 €.

En matière de recettes, les remboursements sur rémunération du personnel sont abondés à hauteur de $15~000~\epsilon$ (compte 6419), la perception de rôles supplémentaires de fiscalité pour $10~000~\epsilon$ (compte 7318), le fonds de compensation de la TVA pour $5~000~\epsilon$ et les produits de cessions de biens pour $15~000~\epsilon$.

Investissement

129 700 € de crédits d'investissement de voirie pour la commune de Douarnenez (compte 23173) sont à redistribuer vers l'enveloppe des travaux en régie voirie (+ 90 000 € au compte 21752) et vers l'acquisition de mobilier urbain (39 700 €) pour Douarnenez. La commune de Kerlaz doit également redéfinir ses travaux de voirie 2021 avec un redéploiement de son enveloppe voirie (-2 495 € au compte 23171) en travaux en régie voirie au compte 21752 pour 4 750 € et au compte 21752 pour 3407 €. Il est à noter que pour cette opération Kerlaz versera un fonds de concours à hauteur de 3680€ (compte 13241). Enfin l'acquisition par le service voirie de matériel de signalétique et de sécurité se monte à 11 200 € (compte 21578).

La passation d'avenants pour la finalisation des travaux et les révisions de prix de la plaine des sports nécessitent un complément de crédit de 300 000 € pour le stade aquatique et de 15 000 € pour la salle multisport.

Ces dépenses supplémentaires sont éligibles à la perception du fond de compensation pour la TVA pour 38 800 € (compte 10222). Un emprunt équilibre est inscrit pour 288 812 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 15 septembre 2021, Vu l'avis favorable du bureau du 20 septembre 2021, Il est proposé:

- D'approuver la décision modificative présentée ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 30 septembre 2021.

Le Président,

Philippe AUDURIER

DOUARNENEZ COMMUNAUTE